

# Connaître Conserver Conseiller Sensibiliser

## 4 missions

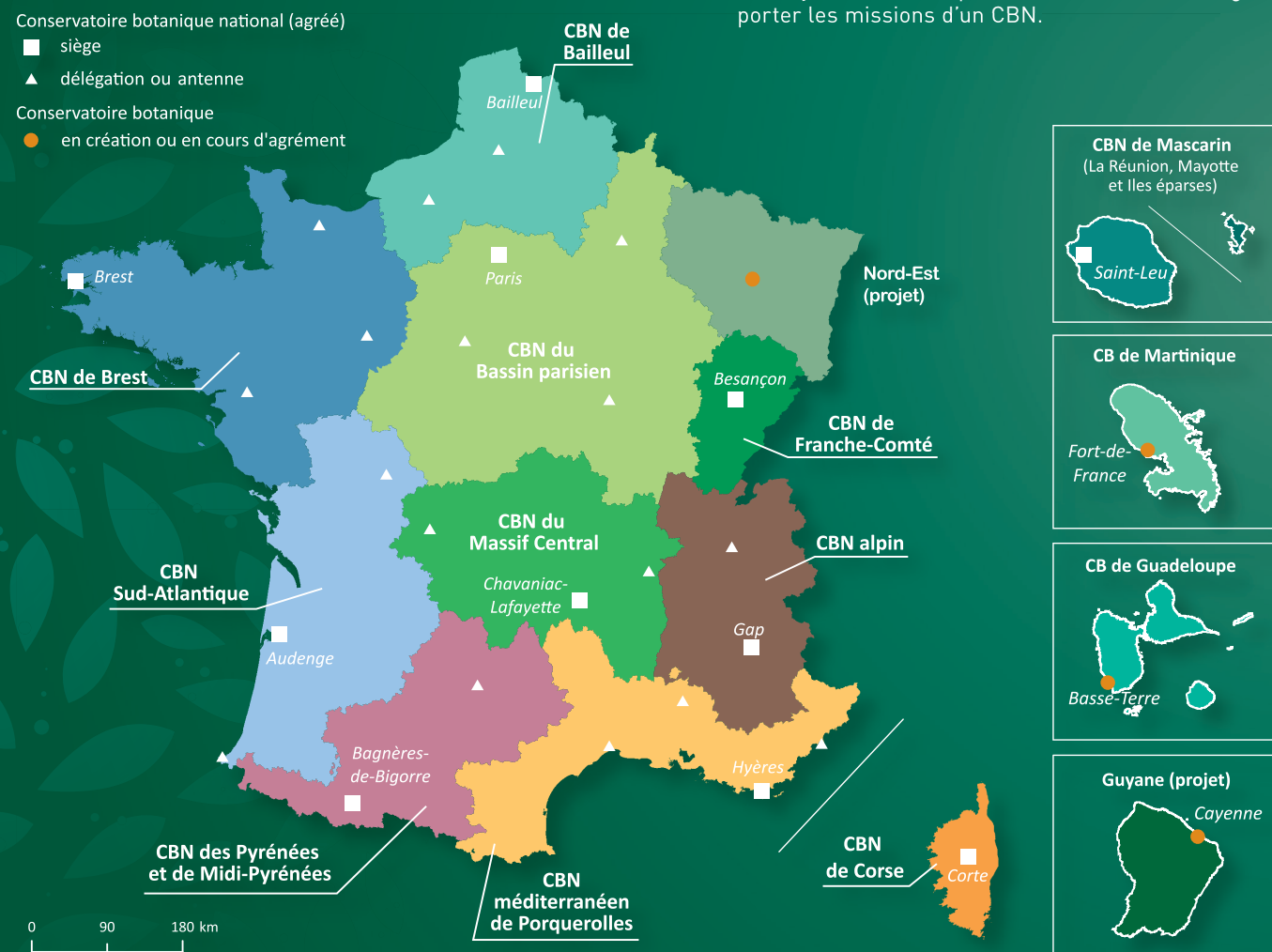
au service de la flore sauvage, de la végétation et des habitats naturels de France...

Les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) sont agréés par le ministère de la Transition écologique et solidaire pour une durée de cinq ans renouvelable (art. L 414-10 et art. D 416-1 et suivants du Code Env.). Ils exercent des missions de connaissance de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels, d'identification et de conservation de la flore et des habitats rares et menacés, de concours scientifique et technique auprès des pouvoirs publics (État, collectivités territoriales) et de sensibilisation du public. Ils participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'inventaire du patrimoine naturel. Ils apportent leur concours aux collectivités en matière environnementale : listes d'espèces (listes rouges, espèces protégées), plans de conservation, zonages et schémas territoriaux (TVB, SRCE, ZNIEFF...), aires protégées (réserves naturelles...) ou d'intérêt patrimonial (ENS, Natura 2000...), etc. À partir de leurs travaux d'inventaire de terrain, ils priorisent la conservation d'espèces rares ou menacées sur leur territoire d'agrément. En appui à cette stratégie, ils gèrent, en cas de besoin, des banques de graines et des cultures conservatoires. Ils mènent leurs actions de conservation en partenariat avec de nombreuses structures institutionnelles ou associatives et des réseaux d'observateurs bénévoles.

## 11 Conservatoires botaniques nationaux agréés...

Hors structure fédérative, le réseau des CBN regroupe dix CBN en métropole et un CBN pour La Réunion, Mayotte et les îles Éparses. Les CBN exercent leur mission de service public sur un territoire d'agrément, en s'appuyant pour la plupart d'entre eux sur des délégations territoriales ou des antennes. Ainsi, 91 départements, représentant 457 000 km<sup>2</sup> du territoire national, bénéficient actuellement de l'action d'un CBN.

- Conservatoire botanique national (agréé)
- siège
- ▲ délégation ou antenne
- Conservatoire botanique
- en création ou en cours d'agrément

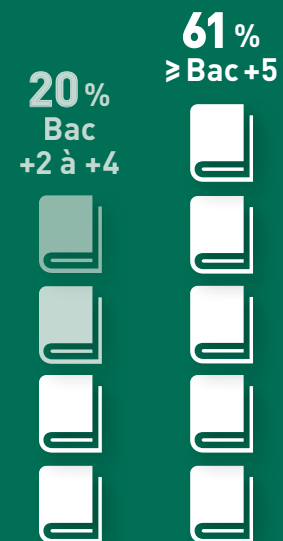


## ... et 4 projets de CBN émergents ou en création

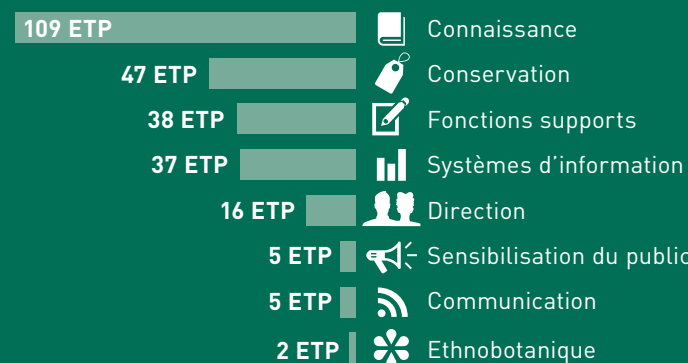
Dans le but d'une couverture géographique complète du territoire, plusieurs projets de CBN sont en cours de développement. Deux conservatoires préparent leur dossier de demande d'agrément aux Antilles, l'un en Martinique, l'autre en Guadeloupe. Dans le Nord-Est de la métropole, le Conservatoire botanique d'Alsace a été créé en 2010 et le « Pôle lorrain du futur CBN Nord-Est » en 2013. Enfin, en Guyane, le Conseil régional travaille à la création de l'Office de la biodiversité amazonienne de Guyane (OBAG), qui sera notamment chargé de porter les missions d'un CBN.

## 300 agents qualifiés au service des CBN

La mise en œuvre des missions des CBN nécessite la mobilisation d'un personnel hautement qualifié, notamment dans les domaines scientifiques suivants : biologie, écologie, botanique, phytosociologie et ethnobotanique.



## 57% des moyens humains affectés à la connaissance et à la conservation



\* ETP : Équivalent temps plein

## 15,8 millions €

sont consacrés à l'action du réseau des CBN dont 40 % issus de ressources pérennes.

## 39%

Contributions des collectivités territoriales (dont 10 % pérennes)

## 13%

Dotations de fonctionnement de l'État (pérennes)

## 19%

Autres financements de l'État

## 19%

Compléments de ressources mobilisés (Europe, mécénat...)

## Le réseau des CBN

- CBN alpin**  
Domaine de Charance - 05000 Gap  
Tél. : 04 92 53 56 82  
Courriel : cbna@cbn-alpin.fr  
Site : http://cbn-alpin.fr
- CBN de Mascarin**  
2, rue du Père Georges  
Les colimaçons - 97436 Saint-Leu  
Île de La Réunion  
Tél. : 0262 24 27 25  
Courriel : cbnm@cbnm.org  
Site : www.cbnm.org
- CBN de Bailleul**  
Hameau des Haendries  
59270 Bailleul  
Tél. : 03 28 49 00 83  
Courriel : infos@cbnbl.org  
Site : www.cbndl.org
- CBN du Massif central**  
Le Bourg - 43230 Chavaniac-Lafayette  
Tél. : 04 71 77 55 65  
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr  
Site : www.cbnmc.fr
- CBN du Bassin parisien**  
Muséum national d'Histoire naturelle  
61, rue Buffon - 75005 Paris  
Tél. : 01 40 79 35 54  
Courriel : cbnbp@mnhn.fr  
Site : http://cbnbp.mnhn.fr
- CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées**  
Vallon de Salut - BP 70315  
65203 Bagnères-de-Bigorre Cedex  
Tél. : 05 62 95 85 30  
Courriel : contact@cbnmp.fr  
Site : www.cbnpmp.fr
- CBN de Brest**  
52, allée du Bot - 29200 Brest  
Tél. : 02 98 41 88 95  
Courriel : cbnbrest@cbnbrest.com  
Site : www.cbnbrest.fr
- CBN méditerranéen de Porquerolles**  
34, avenue Gambetta - 83400 Hyères  
Tél. : 04 94 16 61 40  
Courriel : contact@cbnmed.fr  
Site : www.cbmed.fr
- CBN de Corse**  
Office de l'environnement de la Corse  
14, avenue Jean Nicoli - 20250 Corte  
Tél. : 04 95 45 04 00  
Courriel : cbnc@oec.fr  
Site : http://cbnc.oec.fr
- CBN Sud-Atlantique**  
Domaine de Certes  
47, avenue de Certes  
33980 Audenge  
Tél. : 05 57 76 18 07  
Courriel : contact@cbnsa.fr  
Site : www.cbnsa.fr
- CBN de Franche-Comté**  
Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté  
7, rue Voirin - 25000 Besançon  
Tél. : 03 81 83 03 58  
Courriel : contact@cbnfc.org  
Site : cbnfc-ori.org
- Fédération des Conservatoires botaniques nationaux**  
Vallon de Salut - BP 70315  
65203 Bagnères-de-Bigorre Cedex  
Tél. : 05 62 95 85 30  
Courriel : contact@fcbn.fr  
Site : www.fcbn.fr



## Baromètre du réseau des Conservatoires botaniques nationaux



## 34 millions d'observations de la flore vasculaire



Depuis plus de 20 ans, les équipes des CBN, avec l'appui de réseaux d'observateurs tels que les sociétés savantes et les associations naturalistes, réalisent des observations floristiques sur leur territoire d'agrément et capitalisent les informations issues du dépouillement de la bibliographie et d'herbiers.

Fin 2013, le réseau des CBN a mis en œuvre une plateforme numérique présentant une grande partie des données collectées par les CBN et relatives à la flore vasculaire. La flore vasculaire concerne l'ensemble des plantes à fleurs, des fougères et des plantes alliées (lycopodes, prêles...).

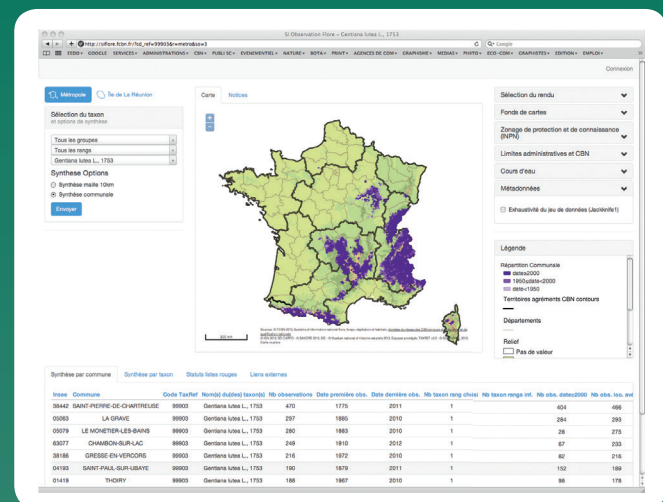
## 6 200 espèces et sous-espèces de flore sauvage dont 4 900 espèces indigènes

La France métropolitaine, située à un carrefour biogéographique entre les domaines atlantique, continental, alpin et méditerranéen, est l'un des pays d'Europe les plus riches en espèces de plantes vasculaires et présente un enjeu majeur en matière de conservation et de gestion. La flore y est estimée actuellement à plus de 6 200 espèces et sous-espèces dont 4 900 espèces indigènes, c'est-à-dire naturellement originaires du territoire. Le réseau des CBN évalue les degrés de menace pesant sur les espèces et les publie à travers les Listes rouges.

Sur l'île de La Réunion, la flore vasculaire est estimée à 2 384 espèces dont 926 sont indigènes. À Mayotte, 730 espèces indigènes ont été recensées.

## 11 systèmes d'information

Chaque structure du réseau des CBN dispose d'un système d'information pour capitaliser, administrer et valider les données d'observations collectées, en vue de leur valorisation et de leur diffusion régionale et nationale.



### ▲ Plateforme de visualisation des données « flore » du réseau des CBN.

Ces données sont accessibles sur <http://siflore.fcbn.fr>

## Un appui permanent aux gestionnaires d'espaces protégés ou d'intérêt patrimonial

Les CBN ont pour mission de contribuer, en partenariat avec les gestionnaires, à la connaissance et à la conservation de près de 7 millions d'ha d'espaces protégés par voie législative ou réglementaire, 9 millions d'ha au titre de la directive européenne Habitats-Faune-Flore et de 17,5 millions d'ha classés en ZNIEFF (outil d'alerte).



## 1 200 espèces de bryophytes

Le nombre d'espèces de bryophytes (mousses et hépatiques) est estimé à plus de 1 200 en France métropolitaine et à 821 pour l'île de La Réunion. Les connaissances sur la taxonomie et la répartition de ces espèces de la bryoflore sont encore lacunaires, mais en rapide amélioration, permettant, à moyen terme, l'élaboration de listes rouges régionales et nationales.

## 15 200 espèces de champignons



En métropole, le nombre d'espèces de champignons supérieurs est estimé à 11 800 et celui des champignons lichénisés à 3 400. Les CBN participent aux travaux d'inventaires en lien avec de très nombreux mycologues membres d'associations et de sociétés mycologiques.



## 380 espèces exotiques à caractère envahissant

La métropole compte plus de 380 espèces de plantes exotiques à caractère envahissant et plus d'une centaine a été inventoriée à La Réunion. Les plantes exotiques envahissantes (renouées, jussies, ambrosies, etc.) représentent une menace pour la biodiversité et pour la santé publique. Les CBN sont notamment mobilisés pour la surveillance, la détection précoce de toute introduction d'espèces nouvelles sur leur territoire d'agrément et l'appui à l'élaboration de stratégies d'action.



## 250 000 relevés de végétation

Les CBN réalisent des relevés de végétation pour caractériser les assemblages d'espèces végétales. Ils utilisent les méthodes de la phytosociologie pour classer et décrire les différents types de végétation présents sur leur territoire d'agrément. De là, ils effectuent une évaluation patrimoniale des végétations en vue d'apporter une aide à la décision auprès des pouvoirs publics.

## 76 000 km<sup>2</sup> de milieux naturels cartographiés



En complément de la réalisation d'inventaires floristiques, les CBN cartographient l'ensemble des végétations et habitats naturels, notamment d'intérêt communautaire, présents sur leur territoire d'agrément. Ces travaux contribuent, de manière significative, à l'objectif du ministère de la Transition écologique et solidaire de disposer, d'ici à 2025, d'une carte au 1/25 000<sup>e</sup> de la végétation naturelle et de ses potentialités.

## 400 000 parts d'herbiers



Chaque CBN conserve des parts d'herbiers historiques et contemporains. Ces derniers sont issus de dons ou réalisés en interne. Ces herbiers régionaux constituent des collections de référence dont certaines présentent une forte valeur patrimoniale.

## 450 000 références bibliographiques

Pour les CBN, la documentation électronique ou imprimée, revêt une grande importance. Elle permet, d'une part, aux scientifiques de maintenir leurs connaissances à un haut niveau pour la mise en œuvre de leurs activités et représente, d'autre part, une source de données d'observation irremplaçable sur la flore, les végétations et les habitats naturels. Leur exploitation, au travers des bases de données gérées par les CBN, est indispensable pour suivre l'évolution de la répartition d'une espèce au cours des siècles et ainsi orienter les actions de conservation.

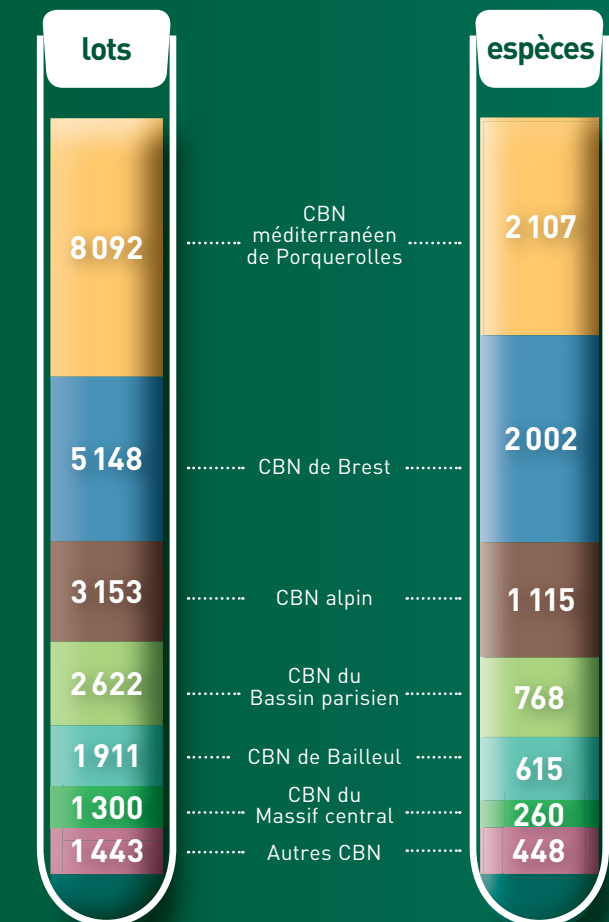


Outre les ressources bibliographiques et les herbiers, le fonds documentaire spécialisé du réseau, réparti dans les 11 CBN, se compose également de photothèques, de lots de cartes géographiques, de manuscrits botaniques et de carnets de terrain... Ce fonds est progressivement enrichi, notamment par les productions des équipes des CBN.

## 23 670 lots de semences d'espèces menacées



En soutien à leurs actions de conservation de la flore sauvage, de nombreux CBN se sont dotés de banques de semences, dans l'objectif de préserver, à long terme, le patrimoine génétique des espèces végétales les plus menacées d'extinction. Ces lots de semences peuvent être utilisés dans le cadre de travaux de recherche et d'opération de réintroduction ou de renforcement de populations.



## 16 plans nationaux et 119 plans régionaux de conservation de la flore

La plupart des CBN mettent en œuvre, sur leur territoire d'agrément, des plans nationaux ou régionaux d'actions de conservation de la flore sauvage. Ces plans concernent plus de 350 espèces en danger critique d'extinction à l'échelle régionale ou nationale. Ils nécessitent alors des moyens techniques, humains et financiers relativement importants pour assurer la sauvegarde de ces espèces.

## 42 ha de jardins conservatoires

Pour accomplir leurs actions de conservation *ex situ*, les CBN sont habilités à prélever et à cultiver des plantes sauvages menacées ou protégées. À cet effet, ils possèdent des jardins destinés, d'une part, à la culture conservatoire d'espèces végétales au bord de l'extinction et, d'autre part, à l'accueil et la sensibilisation du public aux actions de préservation de la flore sauvage.

## 2 100 m<sup>2</sup> de serres conservatoires et pédagogiques

Les serres sont nécessaires aux CBN pour conduire des études sur la biologie et la génétique des plantes menacées, et pour multiplier, en grand nombre, des plants, en vue de leur réintroduction dans leur milieu naturel. Elles constituent également des lieux de conservation pour les espèces tropicales... D'une superficie de 1 000 m<sup>2</sup>, les serres tropicales du CBN de Brest, ouvertes au public, reconstituent 4 climats très particuliers et abritent de nombreuses espèces rares et menacées de disparition, dont certaines sont éteintes dans la nature.